



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2180

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Terrot.

M. Michel Terrot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre, cela fait maintenant trop longtemps que vous prétendez prendre des mesures efficaces pour enrayer le développement des violences urbaines. La réalité vécue dans nos agglomérations est bien différente. Force est de constater que le droit à la sécurité de nos concitoyens est constamment bafoué.

A ce sujet, qu'il me soit permis de rendre un hommage tout particulier à Yannick Redon, gendarme de trente et un ans, marié, père de deux enfants, sauvagement agressé vendredi dans l'exercice de sa mission et qui lutte aujourd'hui entre la vie et la mort.

Le moins que l'on puisse dire est que le silence du Gouvernement et des bonnes consciences qui s'émeuvent en d'autres circonstances est assourdissant. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

De la même manière, ce sont maintenant les sapeurs-pompiers eux-mêmes qui dénoncent la multiplication des incendies de véhicules.

A titre d'exemple, près de six cents feux de voitures ont pu être constatés sur le grand Lyon depuis le début de l'année.

Au-delà du danger manifeste que représente l'extinction de ces incendies pour les pompiers, il s'agit là à nouveau d'une illustration du développement des violences urbaines.

Quand allez-vous enfin prendre des mesures réellement efficaces pour mettre fin à cette insupportable multiplication d'actes gravissimes de délinquance ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, le Gouvernement tient à s'incliner, comme vous l'avez fait vous-même, devant la mort de ce gendarme, Yannick Redon (Exclamations sur divers bancs)...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Il n'est pas mort !

M. le ministre de l'intérieur. ... sauvagement frappé, et en tout cas gravement blessé dans votre département par une bande de voyous qui ont réussi à prendre la fuite.

Chaque fois qu'un fait aussi violent se produit, c'est pour vous l'occasion de monter au créneau. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) On a l'impression que, lorsque les choses s'améliorent, comme c'est le cas dans le département du Rhône, où je me trouvais avant-hier et où la délinquance pendant les quatre premiers mois de cette année a reculé de 6 % (exclamations sur les mêmes bancs), après une baisse d'une ampleur comparable en 1999 par rapport à 1998, vous ne le soulignez jamais ! Pourtant, si cela va mieux, c'est aussi grâce à des mesures prises, à des directives que j'ai données, en particulier le 11 mars 1998 par voie de circulaire relative aux violences urbaines et au démantèlement des réseaux de trafic dans les quartiers.

Je ne veux pas développer à nouveau le sens de la généralisation de la police de proximité qui a commencé

cette semaine sur un tiers du territoire national couvert par la police dans soixante-trois circonscriptions et qui nous permettra d'avoir une police plus proche de la population, la connaissant mieux, et plus efficace.

M. Yves Nicolin. Arrêtez ! C'est du baratin !

M. le président. Monsieur Nicolin, du calme, je vous en prie ! Laissez poursuivre M. le ministre !

M. le ministre de l'intérieur. Je n'ai pas à répondre à des invectives sur des faits évidemment déplorables, contre lesquels nous devons tous nous mobiliser, en sachant faire en sorte que la loi puisse s'appliquer. Que je sache, du temps du gouvernement précédent (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants),...

M. Yves Nicolin. Faites votre travail !

M. le ministre de l'intérieur. ... ou de celui qui le précédait, il y avait aussi des faits pareillement regrettables, et jamais nous ne les avons exploités comme vous le faites. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe socialiste. - Protestations sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2180

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 juin 2000, page 4944

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 juin 2000